



OFFREZ UN BERCEAU...

... À vos collaborateurs

Pourquoi ?

L'arrivée d'un enfant impacte le quotidien des salariés. L'organisation, la disponibilité et donc la carrière peuvent être facilitées par l'accès à un mode de garde fiable et de proximité.

Nous vous offrons la possibilité de réserver une ou plusieurs places en crèche pour vos salariés.

Contact

Micro-crèche inter-entreprises LE JARDIN DES GALIPES

81 rue Léon Bourgeois

51530 PIERRY

<https://www.jardindesgalipes.fr/>

Personne à contacter : Béatrice MALVY -Directrice

07.71.67.26.94



QUELS AVANTAGES ?

Pour l'entreprise

Une attractivité et une QVCT améliorées

- Favorise l'égalité hommes/femmes
- Donne une vision positive de l'entreprise
- Facilite les recrutements

Des performances renforcées grâce à :

- La fidélisation des salariés
- La baisse du turn-over
- La réduction de l'absentéisme, des contraintes horaires et des temps partiels.

Un cadre financier et fiscal avantageux pour l'employeur :

- Crédit impôt famille (CIF) offre 50% de réduction
- Une déduction d'impôts sur les sociétés allant jusqu'à 25% de la somme totale avancée.

Pour les salariés

- Une recherche du mode de garde facilitée
- Un gain de temps et d'énergie avec une place à proximité
- Une reprise du travail plus sereine
- Une réduction de la charge mentale et du stress